

Quoi de neuf ? à Jarzé Villages



C'est la rentrée...



Beauvau

Chaumont
d'Anjou

Jarzé

Lué en
Baugeois

DU CÔTÉ DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

La rentrée

Depuis le 4 septembre, les écoliers de Jarzé Villages ont repris le chemin des écoles.

Ils sont au nombre de 232, répartis en 10 classes, à l'école publique du Grand Noyer, et 93 à l'école Saint Jean, répartis en 4 classes. De plus, une vingtaine d'enfants domiciliés sur la commune déléguée de Lué en Baugeois sont scolarisés dans l'école de Cornillé Les Caves et celle de Bauné, dans le cadre d'une Entente Scolaire.

Ces élèves fréquentent pour la majorité d'entre eux les différents services périscolaires de la commune :

restaurant scolaire, accueil périscolaire (avant et après l'école) ainsi que les temps d'activités périscolaires (TAP).

Les mercredis après-midis, l'accueil de loisirs est ouvert aux 3/12 ans et l'Espace Jeunes est ouvert aux 10/17 ans.

Retrouvez toutes les informations pratiques de ces différents services dans la rubrique « Enfance-Jeunesse » du site internet de la commune (www.jarze.fr).



DU CÔTÉ DE LA VOIRIE

BEAUVAU

Sens unique rue de l'Amicale

Afin d'éviter les éventuels accrochages au carrefour de la rue de La Tranchardière et de la rue de l'Amicale, un arrêté municipal a été pris :

ARTICLE 1 : Dans la commune déléguée de Beauvau, **un sens unique de circulation est instauré** sur la voie suivante :

Rue de l'Amicale (entre le n° 1 et le n° 7), **dans le sens du n° 1 vers le n° 7**, (soit de la rue de la Tranchardière jusqu'à la salle communale).



JARZÉ

Sens unique Parking de l'école publique

Prudence ! Dans un objectif de sécurité, nouveau sens de circulation pour accéder au Parking de l'école publique : accès obligatoire par la Rue de la Mairie.



JARZÉ VILLAGES

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Il est rappelé dans cet article que cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produit phytosanitaire que nous impose la loi.

L'arrêté municipal ci-dessous prévoit, entre autres, que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, son devant de porte, son caniveau... en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Si un accident survient sur un trottoir et que la victime estime que cet accident s'est produit suite à un manquement aux obligations d'entretien du trottoir, elle peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés ou à la Mairie si aucun arrêté ne le précise. Il appartiendra au juge saisi d'apprécier si les précautions nécessaires avaient été prises et s'il y a eu oui ou non négligence d'entretien.

Extrait de l'Arrêté portant réglementation de l'entretien des trottoirs et des rues :

« ...

Article 4 : *L'entretien des trottoirs, devants de portes et caniveaux*

Les services techniques de la commune nettoient régulièrement la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique.

Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile, ou de les déposer en déchetterie. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les containers.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

Article 7 : L'entretien des végétaux

Taille des haies : les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Élagage : les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété.

À défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

... »

Pour information, l'ensemble de cet arrêté est consultable en mairie sur le panneau d'affichage ou sur le site de la commune déléguée de Jarzé (<http://www.jarze.fr/> rubrique « Voirie »).



DU CÔTÉ DES ESPACES VERTS

BEAUVAU

Projet paysager : passage du jury départemental

Les plantations de l'automne ont tenu leur promesse. Le long de la rue Saint Martin, pervenches, jachère fleurie et charmes se sont épanouis, favorisés par un temps plutôt clément et aidés de l'arrosage indispensable en début de saison. Autour de l'église, plusieurs espèces forestières ont commencé leur développement. Seul le frêne à fleurs, planté entre l'église et le restaurant, semble à la peine.

Ainsi, le projet paysager de Beauvau prend corps, sur le thème de la clairière dans la forêt, en accord avec l'environnement du village et son passé (l'église, au départ chapelle, a été bâtie dans les bois).



À Beauvau, au sein de Jarzé Villages, on pratique l'éco-pâturage

Un après-midi, nous avons convié les élus, les parents et les enfants au nouveau quartier du Moulin à Vent afin d'accueillir dignement les brebis et leurs agneaux, ainsi que Christian Gilbert, le berger de la société Edelweiss.

En effet, le conseil municipal de Jarzé Villages avait validé, il y a 2 mois, la proposition faite par la municipalité de développer l'éco-pâturage sur les communes déléguées afin de limiter le temps passé à l'entretien de certaines surfaces en herbe. C'est la société Edelweiss qui a mis en place les clôtures là où c'était nécessaire. Ainsi à Beauvau, les brebis solognotes entretiennent la station d'épuration ainsi qu'une partie du quartier du Moulin à Vent. Une quinzaine de personnes et les enfants étaient au rendez-vous, suivant attentivement le chien de berger à la manœuvre.



22 avril dernier

Réussite de la matinée participative

La commune de Beauvau a entrepris depuis 10 ans d'aménager son cadre de vie, en végétalisant et en ouvrant les anciens chemins creux aux promeneurs. Aujourd'hui, cette démarche de développement durable s'inscrit avec la participation au Concours des villages fleuris.

Voilà 3 années que la commune n'utilise plus aucun désherbant. La végétalisation du bourg a franchi une

nouvelle étape. L'équipe des employés des espaces verts de Jarzé Villages a été particulièrement active dans cette démarche et dans sa mise en œuvre.

L'objectif est aussi de faire participer les habitants. C'était déjà chose faite avec le concours des maisons fleuries et la plantation d'arbres fruitiers par les parents à chaque naissance.

Ce samedi d'avril une nouveauté : chacun était invité à effectuer des tâches qui étaient jusqu'ici laissées de côté, faute de temps. Il s'agissait de créer une nouvelle occasion de lien entre habitants volontaires autour des tâches de printemps sur l'espace public.

Près de 20 personnes souvent accompagnées d'enfants ont répondu présentes. On s'est réparti sur les « ateliers » préparés : lasure sur le local technique de la station d'épuration, confection de cabanes éphémères pour les enfants, place Ouvrard, matérialisation avec peinture de places de stationnement, et dans le hameau de Richebourg, tonte des bernes et talus, paillage avec copeaux des massifs, nettoyage de la mare nouvellement dégagée et mise en place de signalisation.



JARZÉ

Cimetière

Après-midi citoyenne de 14h à 17h le mardi 24 octobre pour le désherbage.

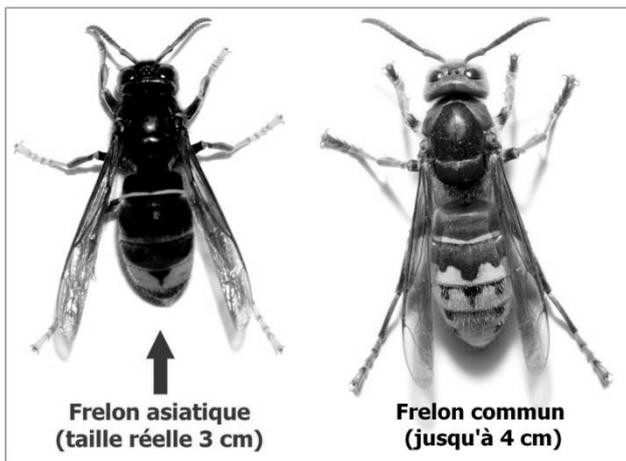


Frelon asiatique

C'est à l'automne à la chute des feuilles qu'il est plus facile de détecter les nids. Les supports principaux sont les arbres à 3 ou 4 m du sol, les linteaux des fenêtres, les toitures, les charpentes des hangars, etc.

Comment le reconnaître ? Sa taille est entre celle de la guêpe et celle du frelon commun. Sa couleur est noire, sauf le bout de l'abdomen qui est jaune orangé. Il a deux longues ailes et est très agressif dès que l'on s'approche à moins de deux mètres du nid.

Comment le signaler ? Sachant que la municipalité de Jarzé Villages prend en charge la totalité des frais de destruction, il suffit de téléphoner à la mairie. Un référent sera contacté et se rendra sur place pour attester qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. La procédure de destruction sera ensuite engagée.



Ragondins

Le groupement communal du GDON tient des pièges à la disposition des propriétaires de mares, d'étangs et de ruisseaux. Contacter la mairie ou Jean-Luc Chevallier au tél. 06 66 55 55 33.



Éco-pâturage

Depuis le mois de mai, les moutons sont arrivés à Jarzé Villages et sont répartis comme suit : 3 brebis et 3 agneaux à Chaumont, 3 brebis et 3 agneaux à Jarzé et 10 moutons sur deux sites à Beauvau. Les enfants sont heureux de leur rendre visite en leur apportant du pain dur. Les agneaux se précipitent à la vue des enfants pour avoir « leurs friandises » et des caresses. Hormis les chardons qu'ils ne broutent pas, pour tout le reste de la végétation, ils remplissent bien leur rôle de « tondeuse ».



Villages fleuris

Le jury départemental s'est déplacé deux fois, à Jarzé et à Beauvau. Les résultats pour l'obtention de la première fleur sont attendus courant septembre.

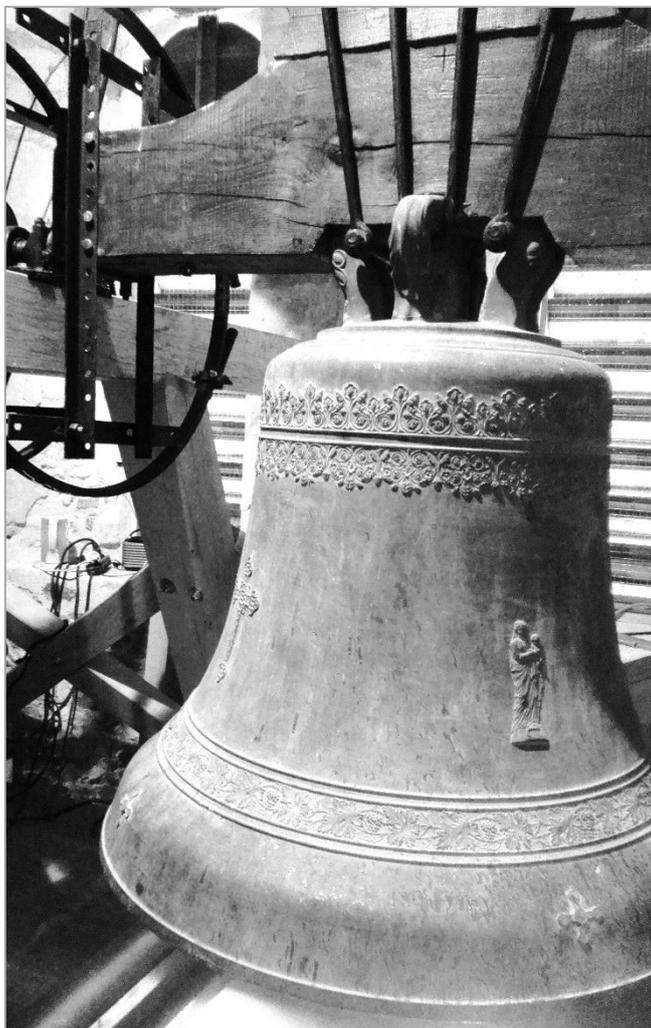


DU CÔTÉ DES BÂTIMENTS

Côté église

Les cloches ont été réinstallées et tintent de nouveau depuis début juillet. Les travaux de réfection de l'ensemble du clocher sont terminés et les échafaudages évacués.

Le ton un peu jaune devrait s'atténuer en séchant avec le temps et s'éclaircir légèrement.



Les projets à venir en cours d'étude

- Construction de la 10^{ème} classe
- Construction d'un bâtiment « accueil de loisirs »
- Extension de la salle des sports
- Agrandissement de la cantine
- Démolition et reconstruction des vestiaires de foot

Les travaux de construction de la 10^{ème} classe et du bâtiment « accueil de loisirs » seront menés de concert.

Un modulaire a été mis en place début août pour recevoir la 10^{ème} classe pour l'année scolaire qui démarre.



DU CÔTÉ DE L'ASSAINISSEMENT

Du nouveau à Lué-en-Baugeois

Les travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration à Lué en Baugeois démarreront en octobre 2017 sur le site de la station actuelle.

La station actuelle est vétuste, sa capacité est inférieure au volume à traiter.

La construction de cette nouvelle station se déroulera en 2 phases de façon à ne pas interrompre le traitement des effluents.

Le procédé retenu est du type « filtre planté de roseaux » pour une charge polluante équivalent à 350 éq-hab équipé d'un dispositif d'autosurveillance conforme aux exigences de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.



ENCORE PLUS D'INFORMATIONS

BEAUVAU

Inauguration des travaux de restauration de la maçonnerie, de la charpente et de la couverture de l'église



LUÉ-EN-BAUGEOIS

Invité surprise...

Ce magnifique lièvre s'est présenté à la porte du bureau de vote de Lué lors des élections législatives. Il n'a pas pu voter. Il n'avait pas de carte d'identité...



À NOTER

À compter du 1^{er} octobre 2017, la commune ne loue plus de barnums aux particuliers.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

CHAUMONT D'ANJOU

Folk Chaum Pas

Reprise des ateliers le 6 septembre 2017. Venez nous rejoindre pour un moment de détente et de convivialité.

Initiation danses folk

Dates des ateliers de septembre à décembre 2017

À 20h30 à la salle des fêtes à Chaumont d'Anjou

6 et 20 septembre / 4 et 18 octobre

8 et 22 novembre / 6 et 20 décembre

folkchaumpas@yahoo.fr 06 89 93 27 79

Le bal folk de l'association FOLK CHAUM PAS aura lieu le samedi **10 mars 2018** à la salle Louis Touchet

de Jarzé avec 3 orchestres : Tradimusanse, Tiov et un autre groupe (à confirmer).



JARZÉ

Atelier du Rempart

Depuis 30 ans qu'il existe, l'Atelier du Rempart a toujours eu à cœur de toucher le plus de personnes possible dans notre région.

À Jarzé, depuis 22 ans, c'est Gabriele Fear qui, avec dynamisme, dispense des cours d'anglais pour vous permettre de voyager, de lire, de regarder des films en V.O. et de vous aider dans votre emploi.

Elle vous attend donc, à partir du 6 octobre, tous les vendredis de 16h30 à 18h pour les cours intermédiaires et de 18h30 à 20h pour les cours de perfectionnement, dans la maison des associations.

Elle est prête aussi à vous aider en allemand si vous le désirez.

Renseignements : Gabrielle Fear au 02 41 95 50 78.

Secrétariat de l'Atelier du Rempart, les mardi et jeudi de 14h à 17h au 02 41 80 39 04.



Amicale des Sapeurs pompiers

L'amicale des Sapeurs-pompiers de Jarzé est heureuse de vous proposer sa traditionnelle offrande des calendriers 2018. La tournée commencera à partir de novembre 2017 et se fera dans les communes de Jarzé Villages ainsi que les communes de Mazé-Milon (quartier Fontaine-Milon) et Sermaise, car ce sont les communes que nous défendons en premier départ d'intervention.

Cette offrande sert au bien-être de la caserne, à l'achat de matériel et aussi à l'aide sociale pour les orphelins de sapeurs-pompiers.

L'amicale des Sapeurs-pompiers de Jarzé vous remercie de l'aide que vous nous apportez.

Le président de l'Amicale de Jarzé.

Sachez également que le centre de secours de Jarzé recrute hommes et femmes à partir de 16 ans, pour tous renseignements, contactez le CNE BORDEAU, Chef de Centre, au : 06.47.31.89.42 ou par mail yves.bordeau@sdis49.fr



TRUBLIONS : CINÉMA ET SPECTACLE VIVANT !

Chez les Trublions, la culture en milieu rural, accessible à tous, on y croit ! Nous essayons chaque année d'y contribuer, sans renier nos maîtres-mots : simplicité et plaisir.

Pour cette saison 2017-2018, entre cinéma et spectacles vivants, les projets ne manquent pas, en voici quelques exemples.

- **une programmation cinéma régulière** (3 séances / semaine), variée et récente, près de chez vous et à prix très raisonnables.

Un équipement de qualité : projection numérique, nouvel écran et son dolby surround 7.1.

Une programmation variée (*du choix pour tous les publics*) et récente : nous programmons les films entre 3 & 4 semaines après leur sortie nationale.

Ciné Jarzé c'est aussi économique : tarif plein 6 €, réduit 5 €, et 4 € pour les moins de 14.

- **théâtre : 45 comédiens amateurs !** Nous encadrerons à nouveau 4 groupes : un groupe d'adultes et 3 groupes d'enfants. Ils répètent au rythme d'1 à 2 séances par semaine.

Nous proposerons 6 représentations en 2018 : les 24, 25 et 30 mars, et 2, 7 et 8 avril.

- **des soirées cinéma thématiques : les soirées « Saucisson&Lumières »** sont l'occasion de (re)découvrir des grands classiques sur grand écran. On y propose 2 films autour d'un thème commun... et entre les 2, on partage un repas convivial... D'où le jeu de mots, discutable, de SaucisSON&LUMIERES (© Trublions !), une joyeuse alchimie entre le 7^{ème} art (des frères LUMIÈRES) et la convivialité (symbolisé par le ... saucisSON).

- **2 spectacles vivants professionnels** : après une première saison concluante, nous accueillerons en 2017-2018 à nouveau 2 spectacles professionnels... en cours de calage, à suivre...

Pour mener à bien tous ces projets, il faut être en force ! Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Venez contribuer à la bonne humeur de l'équipe et partager avec les vaillants Trublions le plaisir de réaliser des projets et d'accueillir nos publics pour nos différentes manifestations.

Pour devenir bénévole et pour nous faire des suggestions... contactez-nous !

trublions.jarze@gmail.com cinejarze@gmail.com

Les Trublions
de Jarzé

Ciné
Jarzé



Pour recevoir des nouvelles de notre programmation ciné et spectacles vivants dans votre boîte mail : communiquez-nous votre adresse !



Bibliothèque de Jarzé

La bibliothèque municipale ouverte depuis 2011 est gérée par l'association BMJ (Bibliothèque Municipale de Jarzé) et fonctionne grâce à l'investissement de 20 bénévoles.

La bibliothèque accueille la population de Jarzé Villages et de quelques villages alentours.

La bibliothèque est ouverte au public les :

- Lundi et mercredi : de 16h30 à 18h30
- Samedi : de 10h30 à 12h30

Fermeture les mercredis pendant les vacances scolaires.

Les bénévoles de l'association reçoivent également les deux écoles de Jarzé, l'école de Sermaise, l'accueil de loisirs, le relais d'assistantes maternelles et se déplacent à la micro-crèche et la maison de retraite.

La cotisation pour une année est de :

- 8 € par adulte
- 4 € pour les étudiants et chômeurs
- Gratuite pour les enfants

Pour un emprunt de 4 livres par inscrit pour une période de 3 semaines et 5 semaines pendant les vacances d'été.

Diverses animations sont organisées au cours de l'année :

- Exposition de peinture en présence de l'artiste
- Apéro lecture avec dédicaces d'auteurs
- Troc livres
- Concours de dessins
- Lecture de Noël
- Atelier d'origami
- Divers spectacles par des compagnies professionnelles (Le choix est effectué au cours de formations dans lesquelles participent des bénévoles au bibliopôle).

Le fonds propre des livres est alimenté par l'achat de livres selon les sorties littéraires, les avis des lecteurs et deux fois par an par des prêts d'ouvrages du bibliopôle.



Lyre Jarzéenne

Inscriptions aux cours de musique pour l'année scolaire musicale de septembre 2017 à juin 2018.

Tarifs pour l'année

- Cours d'apprentissage 1^{ère} année (éveil musical) pour les enfants nés en 2010 et 2011.
 - . 165 € pour ceux de Jarzé Villages et de la communauté de communes (CCALS).
 - . 195 € pour les enfants hors CCALS.
- Cours de solfège et apprentissage instrumental (flûte, clarinette, saxophone, cor d'harmonie, cornet, bugle, trompette, baryton) pour les enfants nés avant 2010.
 - . 165,00 € - Jarzé Villages et CCALS
 - . 210,00 € - hors CCALS
- Cours pour adultes : 210 €
Pour une remise à niveau, tarif trimestriel : 70 €

Plus d'informations

Contactez Paul DELCROIX au 06 23 94 15 20 ou Jean-Albert MARCHAISON au 06 09 75 78 14.

Vous souhaitez reprendre la musique ? Nous avons la structure qui peut vous accueillir : un orchestre d'harmonie dirigé par un chef professionnel, des répétitions hebdomadaires (le jeudi de 20h30 à 22h).

Vous pourrez même venir assister à quelques répétitions dès le jeudi 7 septembre ! Si notre environnement, notre style, notre façon de travailler vous conviennent vous serez les bienvenus dans notre association !



Comité des fêtes

Un beau chèque pour la ligue contre le cancer

Lors de la fête communale du 14 mai ont été organisées les 3^{èmes} « Courses de l'Espoir ». Plus de 320 participants sont venus pour courir ou marcher sur les routes ou chemins autour de la commune.

Lundi 12 juin, le comité des fêtes avait invité M. Pabot du Chatelard, secrétaire départemental de la ligue contre le cancer, à une rencontre avec les organisateurs et les sponsors pour lui remettre un chèque d'un montant de 3 755 €, somme provenant des inscriptions, mais aussi des sponsors et animateurs de la fête, comme le club de quad de Corzé ou le club canin de Mazé.

M. Pabot du Chatelard, qui avait lui-même participé à la marche, s'est dit étonné qu'une petite commune puisse recueillir une telle somme. Il a précisé que les sommes récoltées par la ligue servent particulièrement à la recherche, mais aussi à l'aide aux familles des malades en difficulté et à l'achat de matériel innovant pour faciliter des soins.

Mme Marquet, maire de Jarzé Villages, a tenu à féliciter le comité des fêtes pour son implication et plus particulièrement Jérémy et Claire Linard qui sont à l'origine du projet.

En partageant le verre de l'amitié, tous se sont promis qu'il y aurait plus de participants que d'habitants dans la commune l'an prochain, c'est-à-dire 350.



Le 15 juin, le club de l'Amitié de Lué en Baugeois s'est retrouvé, comme tous les ans à la même époque, pour la « journée sardines grillées ».

C'est une journée sympathique, bien appréciée de tous puisque nous étions 37 à y participer sur 41 adhérents au club.

Le temps était beau et nous étions bien au frais dans les écuries de La Perraudière.

L'après-midi, après notre déjeuner, certains ont joué à la belote et d'autres ont échangé leurs souvenirs de jeunesse : les veillées, les moissons, l'école où ils allaient à pieds en sabots, les lessives au lavoir où chacun racontait sa vie et celles des autres... c'était une façon de recevoir et de colporter les nouvelles.

Voilà donc un petit résumé d'une de nos activités. La prochaine, sera la pêche à la ligne à St Martin d'Arcé avec notre pique-nique au mois de septembre, espérons qu'il fera beau et que la pêche sera bonne !!!!!

Bonne lecture à tous,
C.de La Perraudière, présidente du club



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

JARZÉ

Badminton

« Pratiquer un sport ludique accessible à tous »

La section badminton loisir, entame sa 17^{ème} année d'activité, sous la responsabilité de l'E.S.J. (Entente Sportive Jarzéenne).

Nous offrons la possibilité de pratiquer le badminton en loisir. Ce sport technique et intense est idéal pour se changer les idées en fin de journée dans une ambiance conviviale. Il peut se pratiquer en simple ou en double.

L'équipe de badminton vous accueille pour pratiquer un sport à votre rythme. Si vous souhaitez nous rejoindre, il suffit de vous présenter à la salle des sports, aux jours et heures indiqués. Deux séances d'essais vous sont proposées avant l'inscription. N'oubliez pas de vous munir d'une bonne paire de chaussures de sport.

La section comporte une vingtaine de joueurs d'âges et de niveaux différents. Les inscriptions sont possibles toute l'année.

Quelques informations

- Entraînements : tous les mercredis de l'année de 20h30 à 23h00, à la salle des sports de Jarzé.
- Pour l'inscription, il faut une photo d'identité et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton. Pour les mineurs, une lettre du représentant légal de l'enfant l'autorisant à pratiquer le badminton.
- Cotisation : 30 € par an. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Stéphane : Tél : 02 41 96 89 84 ou 06.52.14.36.24 ou svma@aliceadsl.fr.

À bientôt.



Société l'Espérance

La société l'Espérance de Jarzé organise son repas annuel le samedi 4 novembre 2017 à la salle Louis Touchet à partir de 12h30.

Vous pouvez vous inscrire auprès de :

- C. Guillot au : 06 60 48 83 30 ou
- J. M. Gallet au 06 40 07 37 64



ESJ TENNIS

Le Bureau

Le 7 juillet dernier, a eu lieu le vote du nouveau bureau :

- Le Président : Mathieu Batard – 06.60.03.78.96
- Le Vice-président : Serge Richard – 02.41.95.46.69
- Le Secrétaire : Gaëtan Delescluse – 06.29.41.75.69
- Le Trésorier : Sébastien Drapeau – 06.09.89.61.98

Nous tenions à remercier Mickaël Lechat pour ses deux années de présidence, il a su redynamiser le club !!

Nouveautés 2017

Cette année, nous mettons en place des entraînements adultes afin de permettre à nos adhérents de progresser au niveau technique et physique. Les cours seront encadrés par Sylvain Lemoine.

De plus, nous pensons mettre en place des cours adultes féminins dans le but de créer une équipe féminine. Alors, mesdames rejoignez-nous !

Événements à venir

Début 2018 : soirée couscous

Juin 2018 : stand restauration à la fête de la musique

Inscriptions

Prix de la licence adulte : 90 €

Prix de la licence adulte + cours : 120 €

Prix de la licence + cours enfant : 90 €

Les cours ont lieu les jeudi et vendredi soirs.

Pour toute inscription, vous pouvez contacter :

Mathieu Batard au : 06.60.03.78.96 ou mathieubatard49140@gmail.com

Sportivement...



GYM ADULTES JARZÉ

Si vous voulez garder la forme, reprendre une activité physique, vous dépenser en vous amusant, rejoignez notre association qui propose plusieurs cours de gym adaptés à tous les niveaux et à toutes les envies !!

Planning des cours :

- lundi de 20h15 à 21h15 : cardio, abdos-fessiers avec Marie-Françoise
- mardi de 19h15 à 20h10 : renforcement musculaire avec Christelle
- mardi de 20h15 à 21h15 : zumba avec Christelle prof de zumba
- jeudi de 19h à 20h : renforcement musculaire avec Pascaline

La cotisation annuelle s'élève à 95 € et donne accès aux 4 cours.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Jarzé.

Reprise des cours : lundi 11 septembre.

Salsa solo

Cours de *salsa chacha samba* en solo.

Un mercredi sur deux de 18h45 à 19h45 avec Crystal, prof de danse. Reprise des cours le 20 septembre.

La cotisation annuelle s'élève à 70 €.

Contact : Christelle DELAMARCHE : 02.41.95.48.20 ou 06.09.03.83.90 ou gymadultes@orange.fr



ZUMBA enfants

Le mardi de 17h45 à 18h45 à partir de 6 ans.

La cotisation s'élève à 85 € pour l'année.

Reprise des cours : mardi 12 septembre.

Contact : Céline COLDER au 06.62.44.70.03 ou zumbaenfant@gmail.com



Bienvenue aux nouveaux arrivants...

Vous venez de vous installer à **JARZÉ VILLAGES**, ou vous l'envisagez ? Toute l'équipe du Conseil Municipal est heureuse de vous présenter tous ses vœux de bienvenue.

JARZÉ VILLAGES est une commune agréable à vivre, où vous trouverez toutes les commodités nécessaires à la vie courante : deux écoles, une cantine scolaire, un accueil de loisirs, un espace jeune, une micro-crèche, des professions de santé bien représentées, des commerces et services de proximité, des associations sportives et de loisirs, un complexe sportif, une salle de spectacle/cinéma...

Quelques démarches conseillées lors de votre arrivée :

- Vous faire connaître en Mairie ;
- Inscription sur les listes électorales ;
- Inscription des enfants à l'école maternelle et/ou primaire ;
- Inscription Famille aux Bibliothèques (Jarzé, Chaumont d'Anjou)...

Au plaisir de vous rencontrer...

Des informations complémentaires sont disponibles sur les sites internet :

- www.jarze.fr

- www.mairiedebeauvau.com